



Commune mixte de Develier

**Programme
de
législature**

2010 – 2013



Commune mixte de Develier

Programme de législature 2010-2013

Préambule

Le présent programme (4^e) est établi sur la base d'études qui ont été menées dans les différentes commissions communales afin d'établir les priorités des dossiers à venir, de coordonner les futurs investissements à réaliser et de définir les moyens financiers nécessaires à leur réalisation.

Troisième programme de législature 2006-2009

Le précédent programme de législature prévoyait des dépenses globales de 4'386'000 francs pour un endettement prévisible de 3'049'000 francs. Nous reprenons ci-dessous les différents éléments de ce programme en indiquant l'état de leur réalisation.

Travaux publics	
Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	Terminé
Déchèterie	Etude encore en cours, projet d'une réalisation au niveau du District
Réaménagement des ruisseaux	Etude complémentaire effectuée selon demande de l'Office de l'environnement
Rénovation du dépôt communal	Terminée
Réfection Rue du Puits	Reportée dans le programme 2010-2013
Réfection Rue des Frênes	Reportée dans le programme 2010-2013
Réfection Chemin des Ecureuils	Reportée dans le programme 2010-2013
Réfection de la Rue du Carmel	Aucun montant n'était prévu, ce dans l'attente de la réalisation du lotissement Sur la Lave - reportée dans le programme 2010-2013
Réfection du mur Nord du cimetière	Reportée dans le programme 2010-2013
Réparation des fontaines	Partiellement réalisée, deux fontaines ayant été rénovées
Réfection des trottoirs	Partiellement réalisée
Aménagement des bordures des escaliers	Reporté dans le programme 2010-2013
Entretien des ruisseaux et des berges	Partiellement réalisé lors des inondations de 2007

Urbanisme	
Aménagement de la Place de la Poste	Reporté dans le programme 2010-2013
Aménagement de la place de l'ancienne boucherie et du carrefour de La Communance	Reporté dans le programme 2010-2013
Etude d'un plan directeur de circulation	Reportée dans le programme 2010-2013
Plan de zones	Reporté dans le programme 2010-2013
Plan spécial Sur la Lave	Terminé
Promotion du village	Réalisée partiellement chaque année

Instruction, formation, culture, sport	
Rénovation des écoles	Terminée

Service des eaux	
Réfection de la conduite d'eau près du Garage Steulet	Terminée
Changement de la conduite d'eau Route de Delémont (secteur Marex)	Terminé
Réfection des vannes dans le secteur J.-C. Veya	Terminée
Réfection de la conduite d'eau à la Rue du Puits	Reportée dans le programme 2010-2013
Réfection de la conduite d'eau à la Rue des Frênes	Reportée dans le programme 2010-2013
Informatisation des plans du réseau d'eau	Terminée
Recherche d'eau dans le secteur de la ZUP	Reportée dans le programme 2010-2013

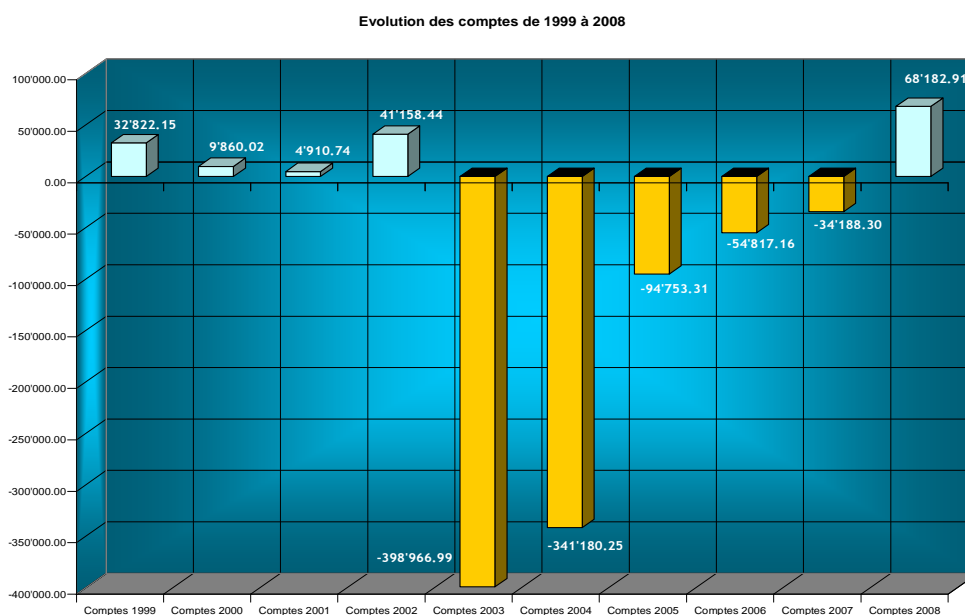
Service électrique	
Mise sous câble de la ligne des 4-Faulx	Terminée
Rénovation de la station Toura	Partiellement réalisée
Assainissement de la ligne Loge - Les Vies	Terminée
Rénovation de la station Haut du Village	Reportée dans le programme 2010-2013
Assainissement et rénovation de buffets et de stations électriques	Reportés dans le programme 2010-2013
Informatisation des plans du réseau	Partiellement réalisée

Un certain nombre de travaux n'ont pas été effectués entre 2006 et 2009 au vu de leur caractère non urgent. Par contre, d'autres investissements ont été réalisés :

- aménagement de la porte d'entrée Est du village,
- viabilisation de La Sacie,
- collecteur du Chemin de la Combatte,
- achat d'une parcelle dans la zone artisanale,
- achat d'un véhicule de première intervention pour le SIS,
- divers petits investissements.

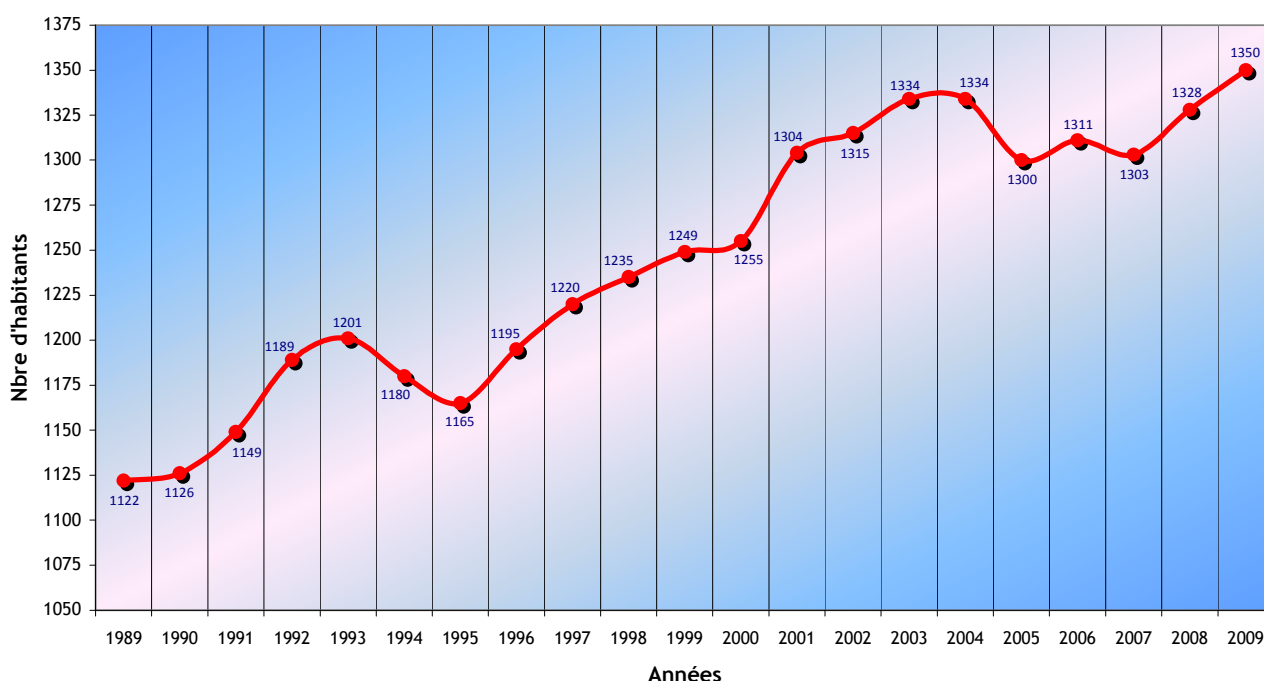
Situation actuelle (automne 2009)

1. De 2003 à 2007, les comptes ont présentés un déficit cumulé de 923'900 francs. La situation financière de la Commune s'est légèrement améliorée d'année en année pour arriver à un bénéfice de 68'182,91 francs en 2008.



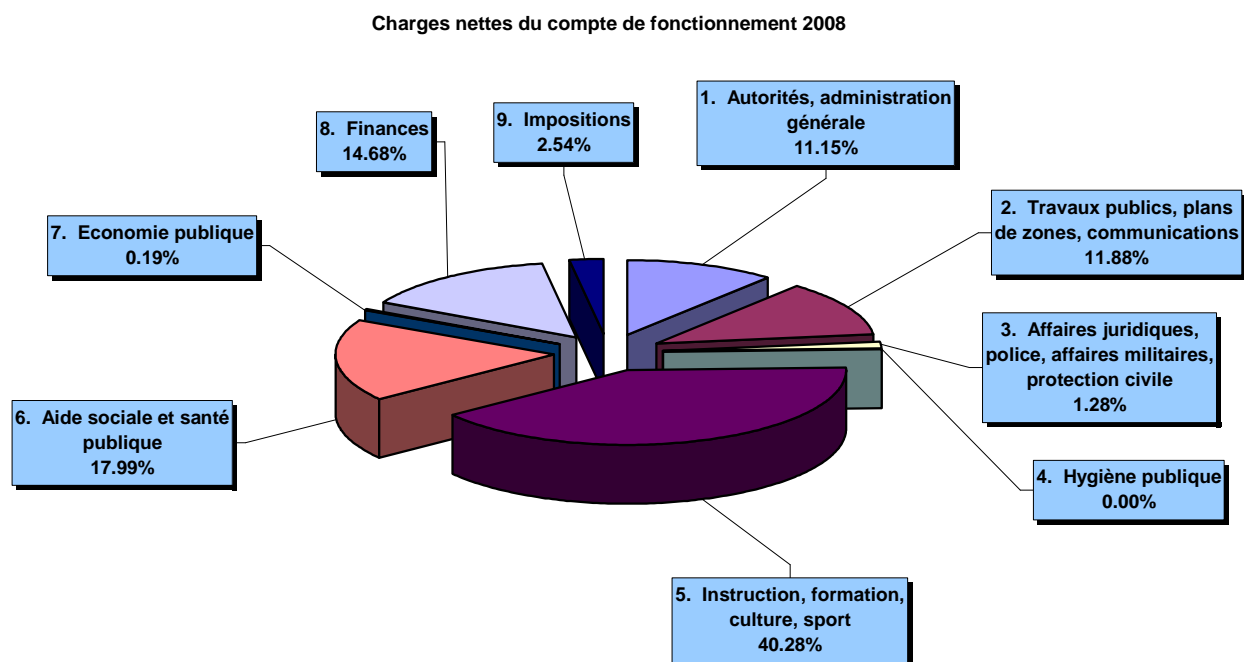
2. Les effets de la crise financière mondiale sont difficilement chiffrables pour notre Commune. Il est tout de même certain que les rentrées fiscales subiront une baisse dès l'année 2010. A cela s'ajoutent les mesures prises par la République et Canton du Jura pour améliorer l'attractivité de notre région du point de vue de la fiscalité, soit une diminution de 1 % par année, de 2009 à 2018.
3. Durant l'année 2009, un montant de 2,9 millions de francs aura été investi dans la rénovation des écoles enfantine et primaire du village.
4. Quant à l'évolution de la population du village, on peut la juger stable, voire en légère augmentation. Deux nouveaux lotissements ont vu le jour Sur la Lave et à La Sacie. Quelques parcelles sont encore disponibles, ce qui sous-entend que notre population devrait continuer d'augmenter progressivement. Par contre, on ne peut que constater le manque chronique d'appartements à louer alors que la demande est toujours soutenue.

Evolution de la population durant les 20 dernières années

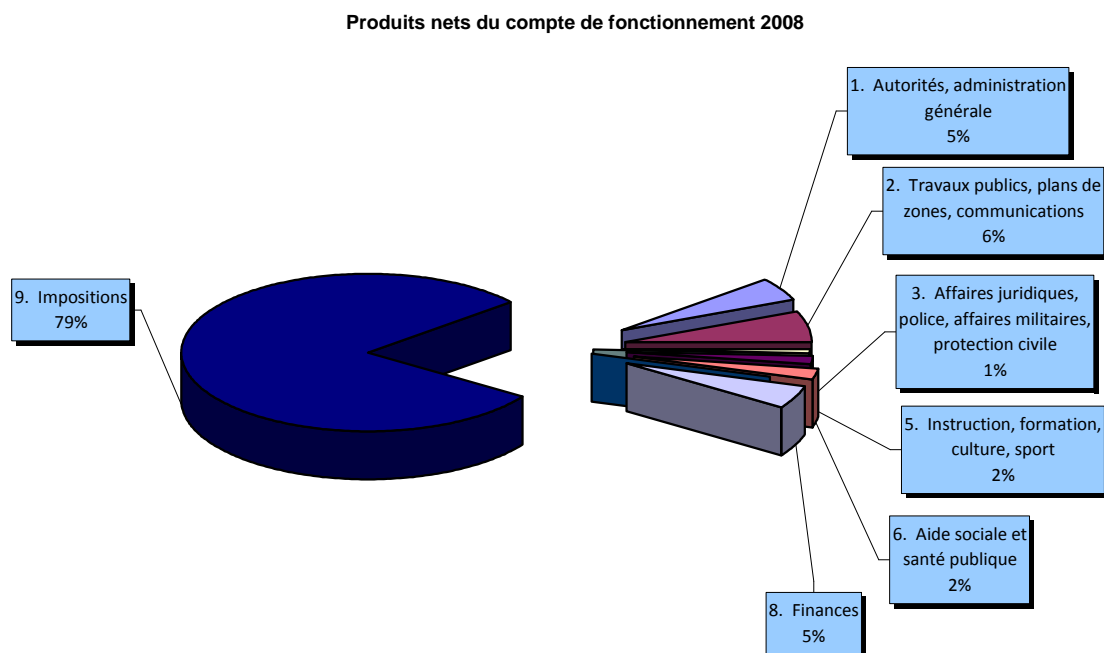


Les quatre constats mentionnés ci-dessus sont des éléments majeurs dont il faut tenir compte pour l'élaboration d'un programme d'investissements à moyen terme.

Le dernier exercice comptable bouclé (2008) présentait des charges pour 4'159'187 francs sans compter les services communaux. Ces dépenses sont réparties comme suit :



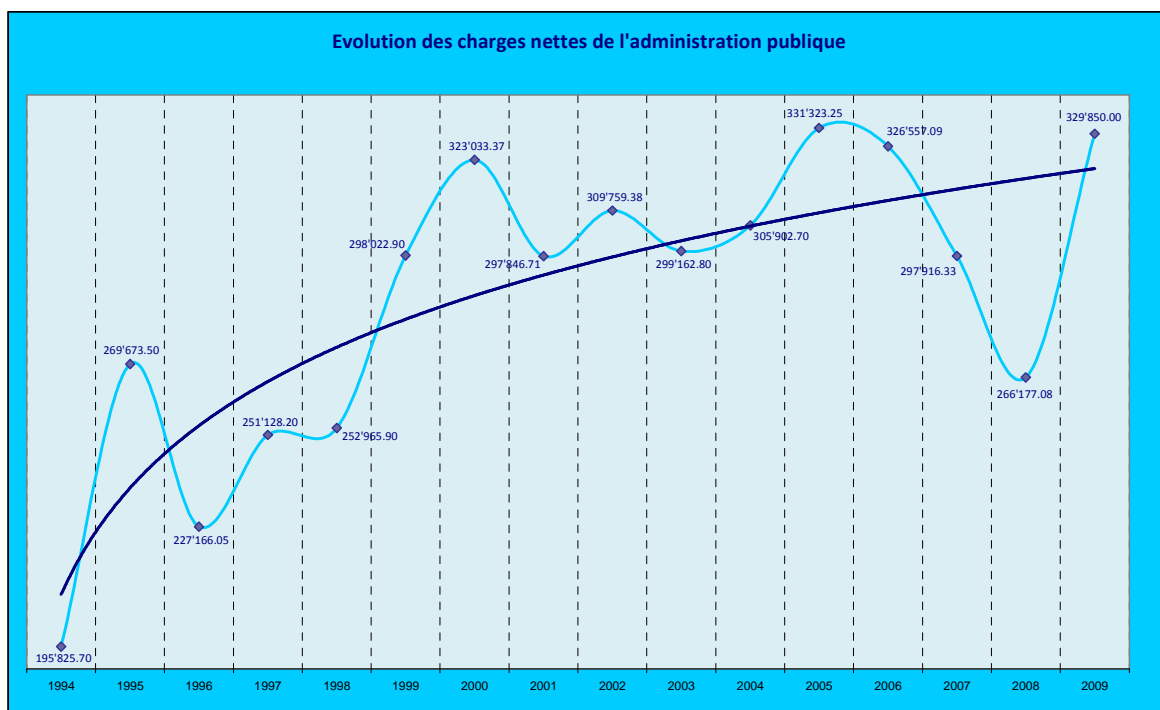
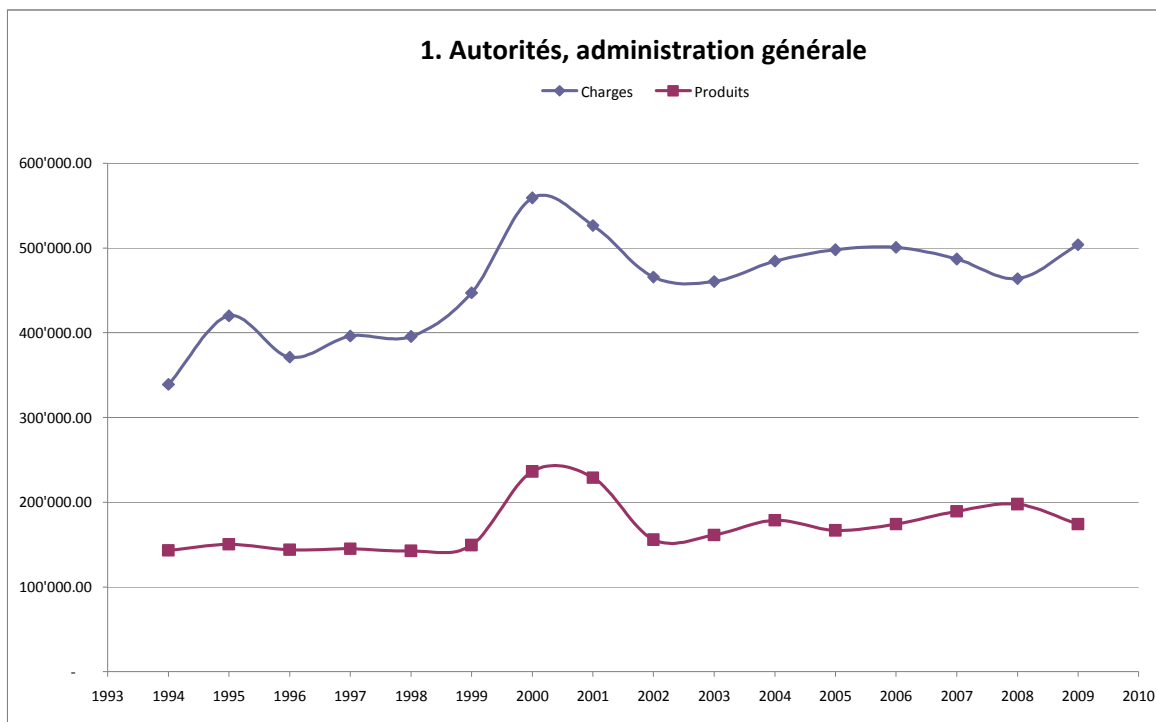
Quant aux recettes, leur répartition se présente comme suit :



Evolution des comptes

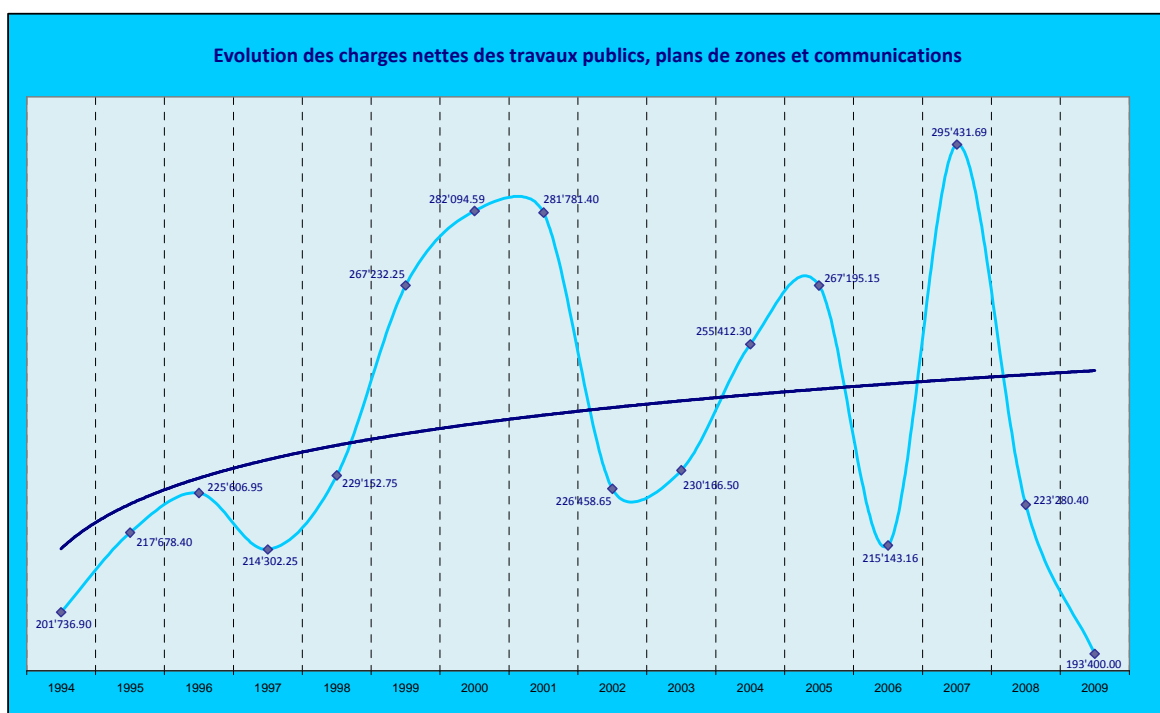
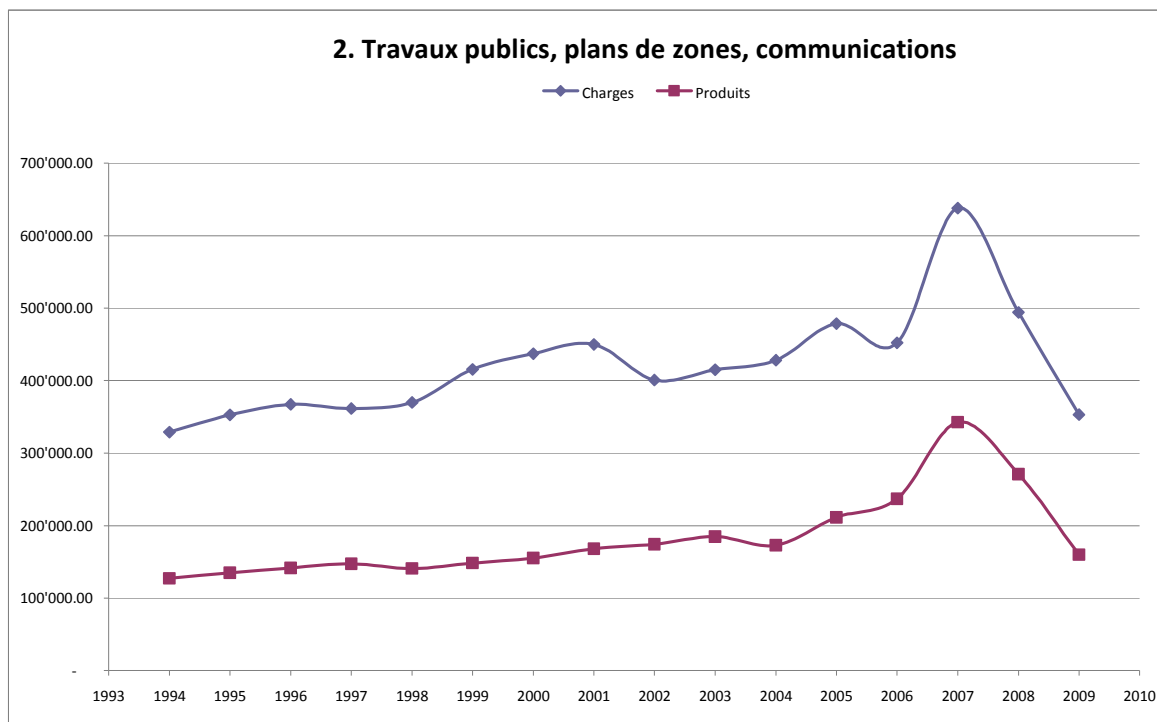
Ci-dessous, nous décortiquons chacun des neuf chapitres des comptes communaux afin d'en constater l'évolution des charges et des recettes. Précisons que les chiffres 2009 sont tirés du budget.

Chapitre 1 – Autorités, administration générale



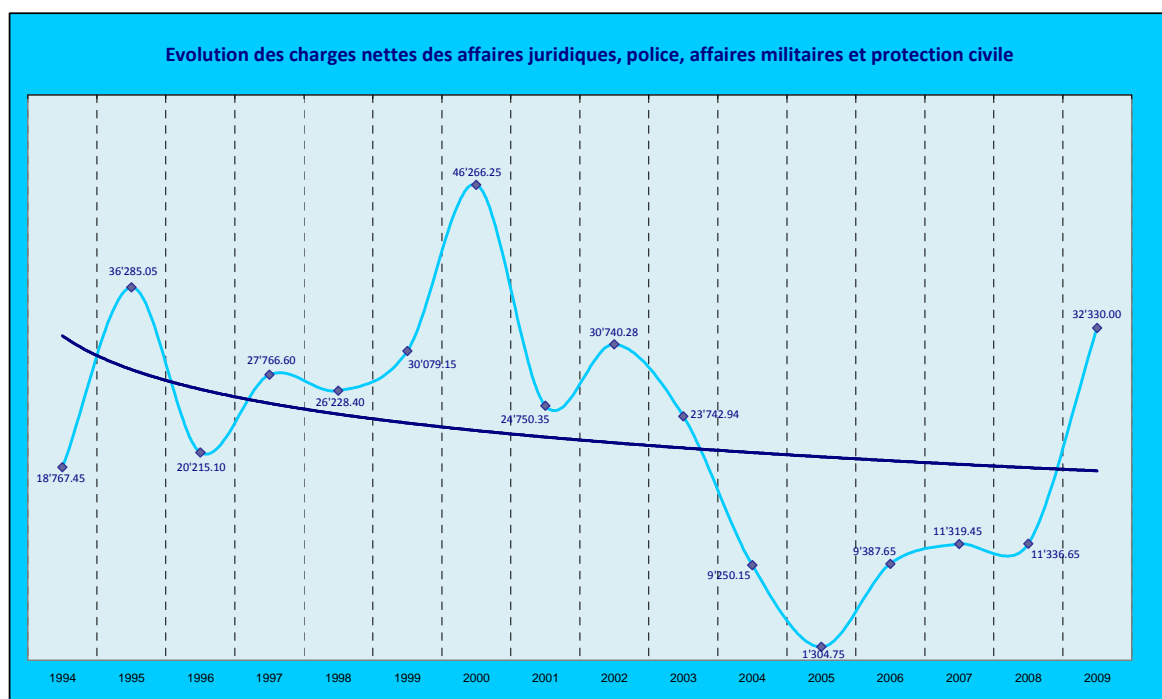
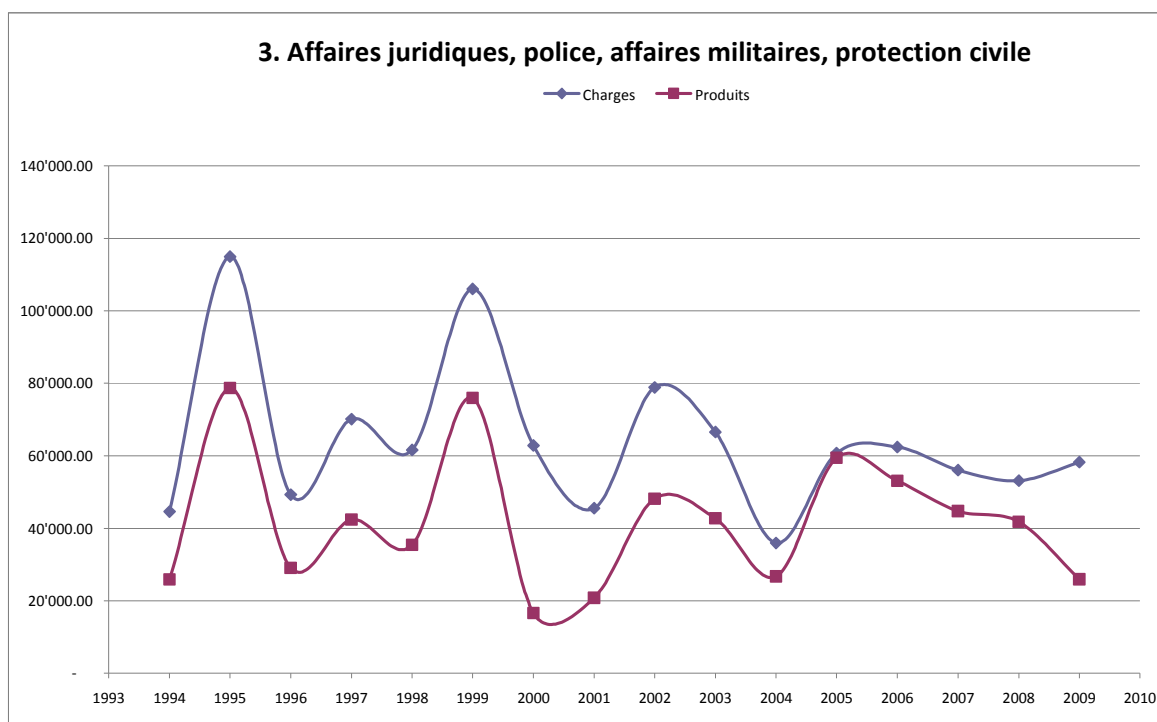
La courbe de tendance (en foncé) montre que les charges nettes augmentent légèrement chaque année, mais restent globalement stables. Des efforts sont fournis chaque année pour respecter les budgets et éviter une augmentation trop forte des dépenses administratives.

Chapitre 2 - Travaux publics, plans de zones, communications



Le présent chapitre connaît également une évolution stable, même s'il y a, selon les années, quelques pics justifiés par des travaux d'entretien réalisés en fonction des urgences. Par exemple, pour l'année 2007, il s'agit des inondations importantes qui ont touché la région, ainsi que notre village.

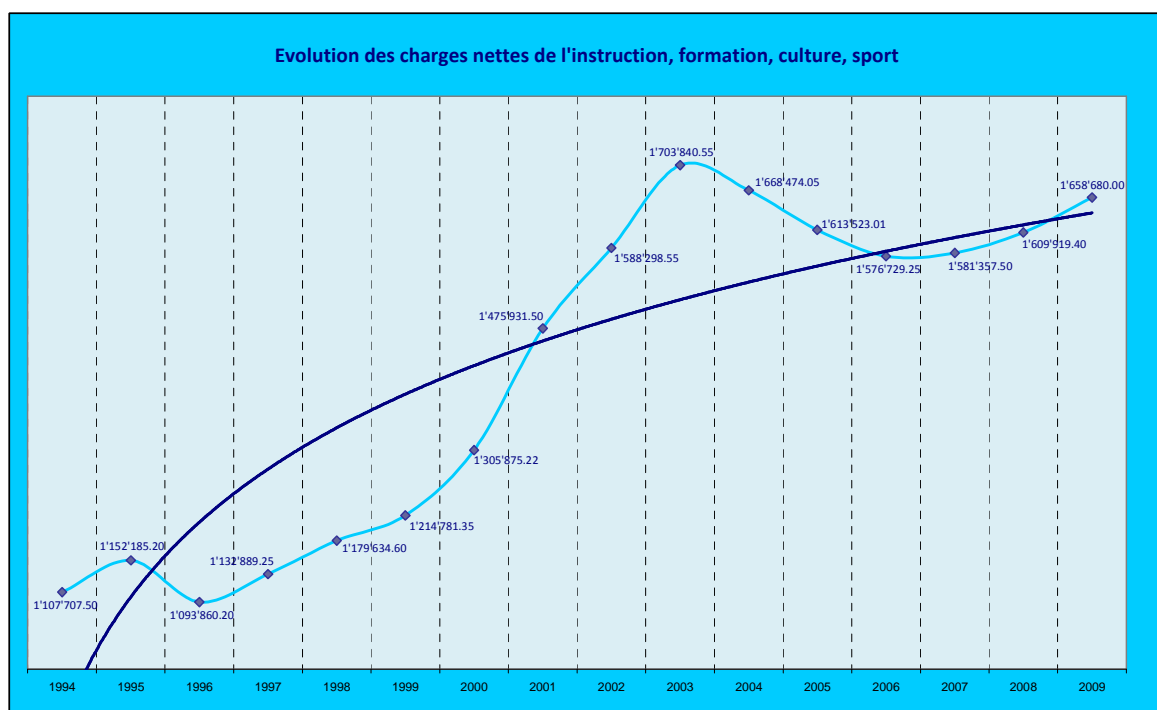
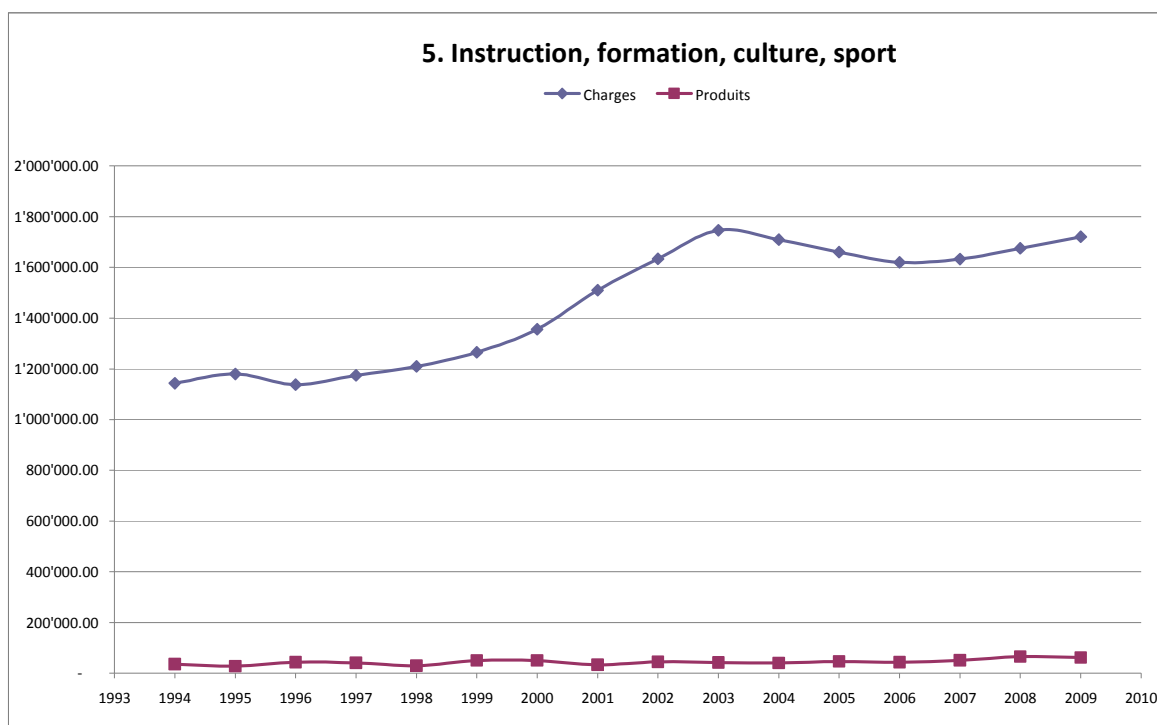
Chapitre 3 – Affaires juridiques, police, affaires militaires, protection civile



Les dépenses de ce chapitre ne représentent que le 1 % des dépenses globales de la Commune. Elles n'ont donc pas beaucoup d'influence sur le résultat final. On peut constater que les recettes suivent la même évolution que les charges. Les dépenses les plus importantes concernent l'abri de protection civile.

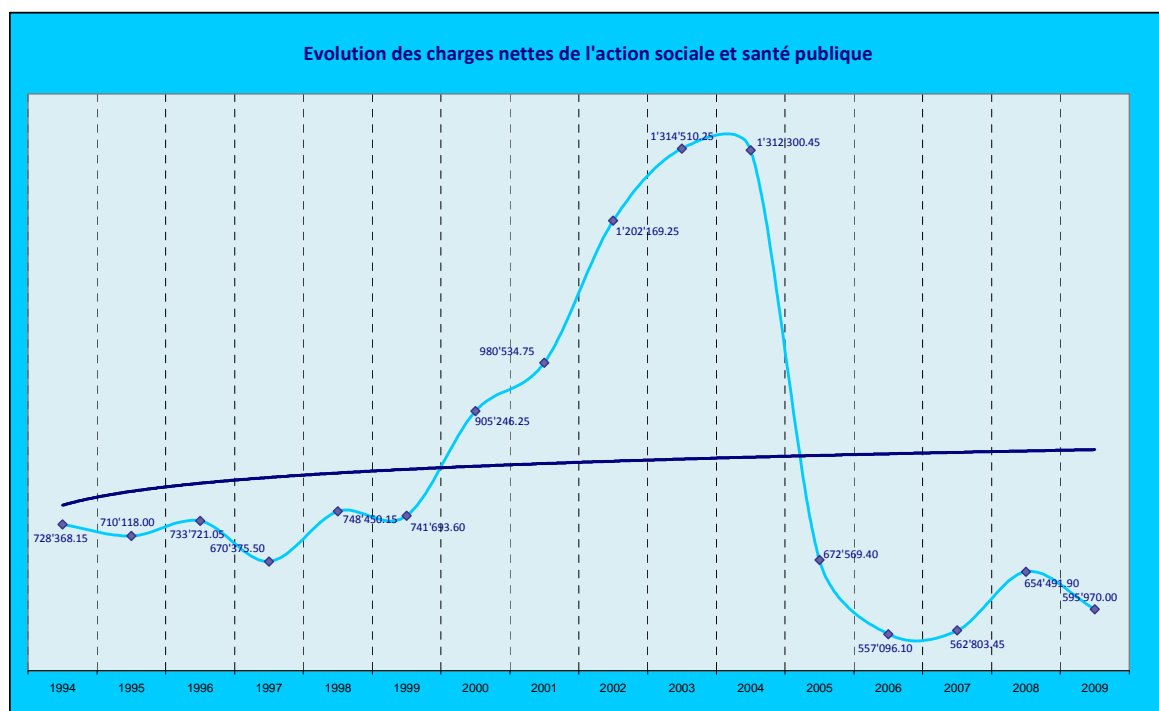
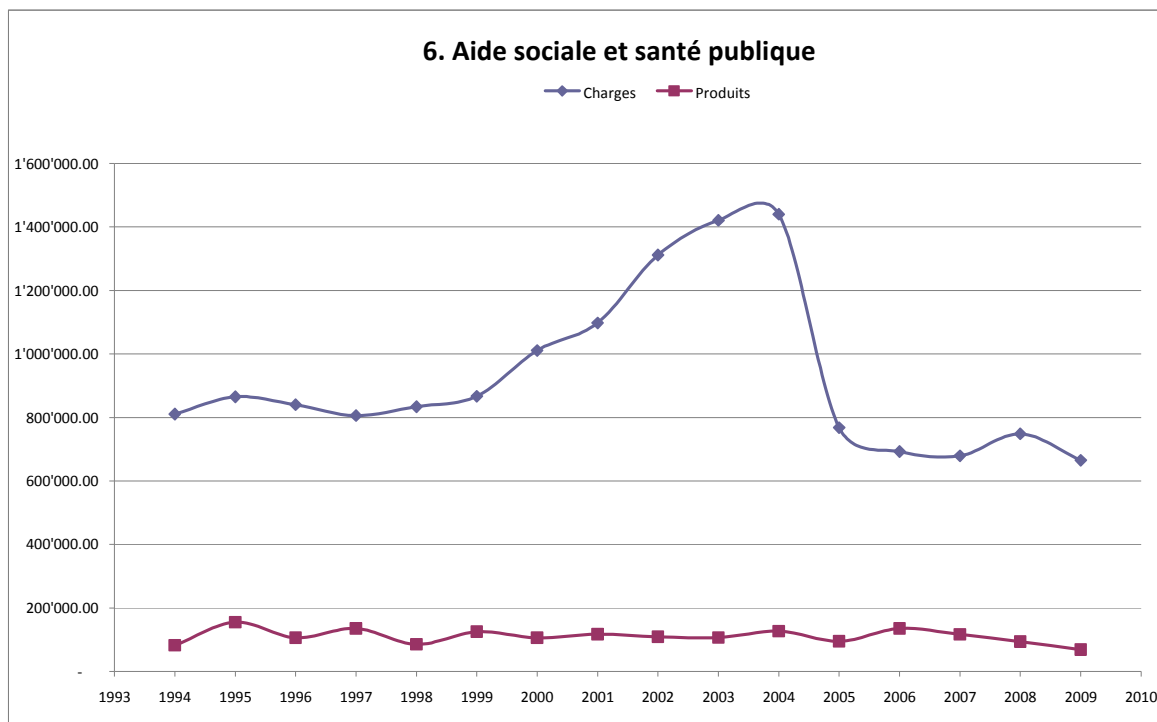
Chapitre 4 – Hygiène publique

Il n'y a plus qu'une seule dépense dans ce chapitre, soit notre participation au contrôle des champignons (entre 100 et 150 francs de charges annuelles).



Il s'agit du chapitre le plus important au niveau des dépenses (40 %). Sont compris dans les charges de l'enseignement : le traitement des enseignants des écoles enfantines, primaires et secondaires, les écoles transfrontalières, les infirmières scolaires, le centre d'émulation informatique du Jura, les institutions spécialisées, ainsi que les mesures pédago-thérapeutiques. L'Etat prend en charge le 36,5 % de ces dépenses, alors que le solde est répercuté sur les Communes jurassiennes en fonction du nombre d'habitants. On peut constater, après une légère baisse, que ces dépenses augmentent sensiblement chaque année. Etant donné qu'il s'agit de charges imposées par la législation cantonale, le Conseil communal n'a pas de marge de manœuvre.

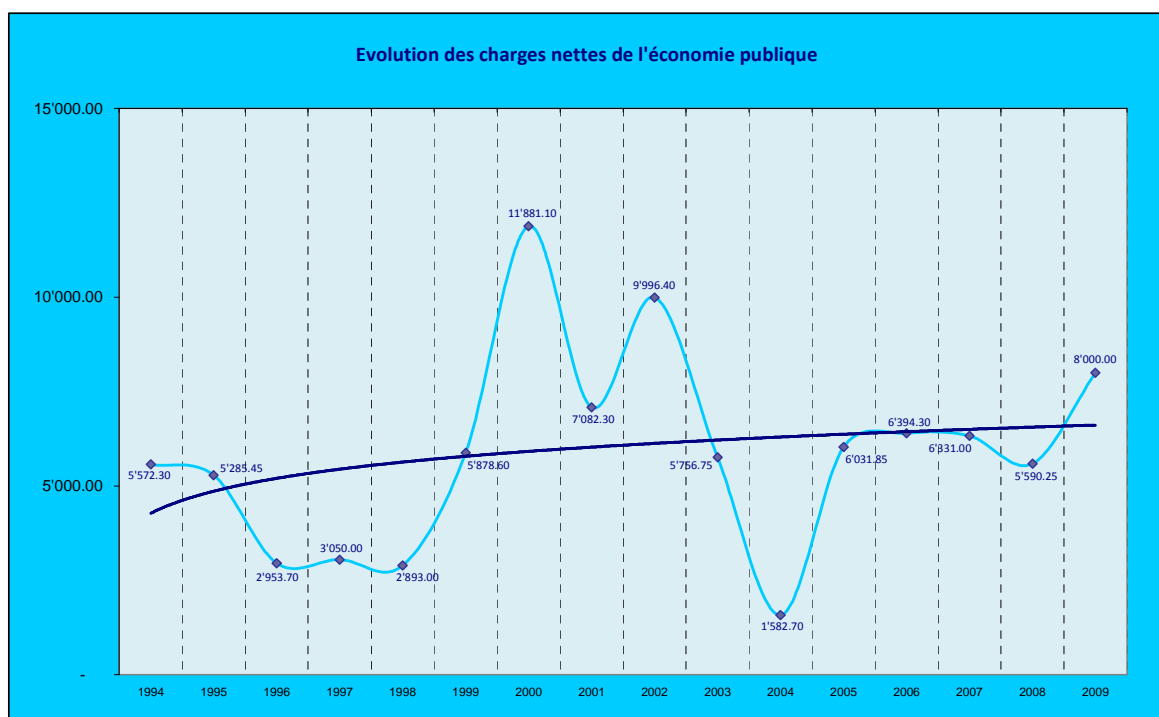
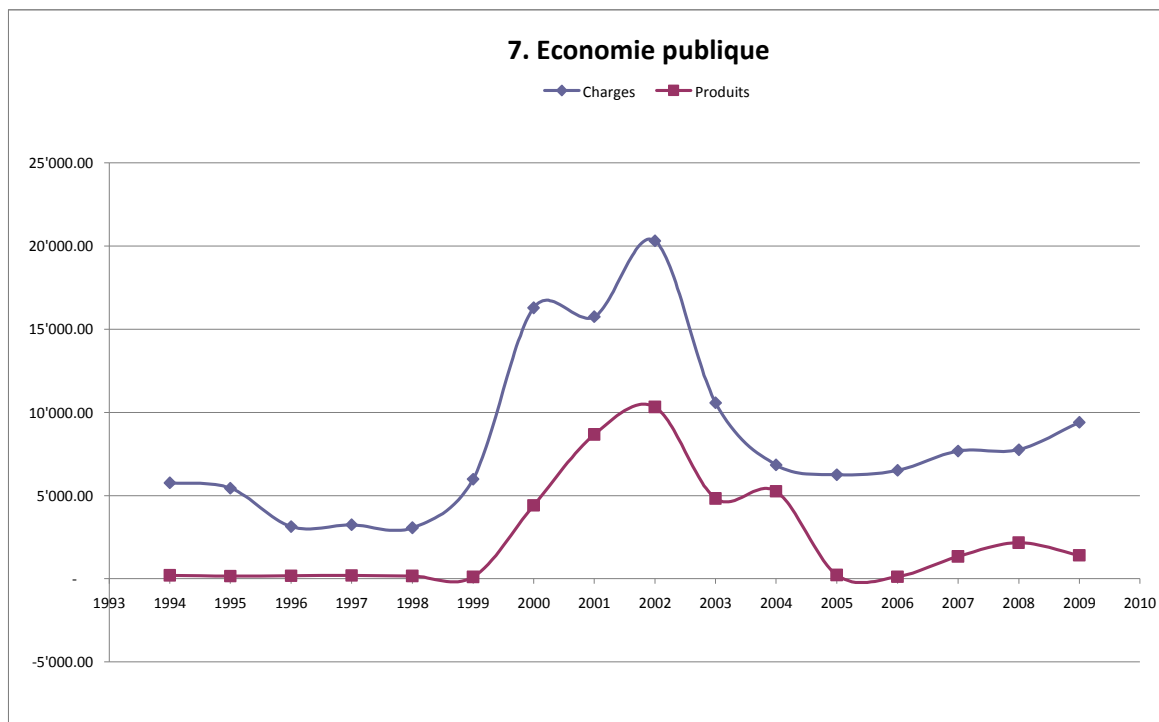
Chapitre 6 – Aide sociale et santé publique



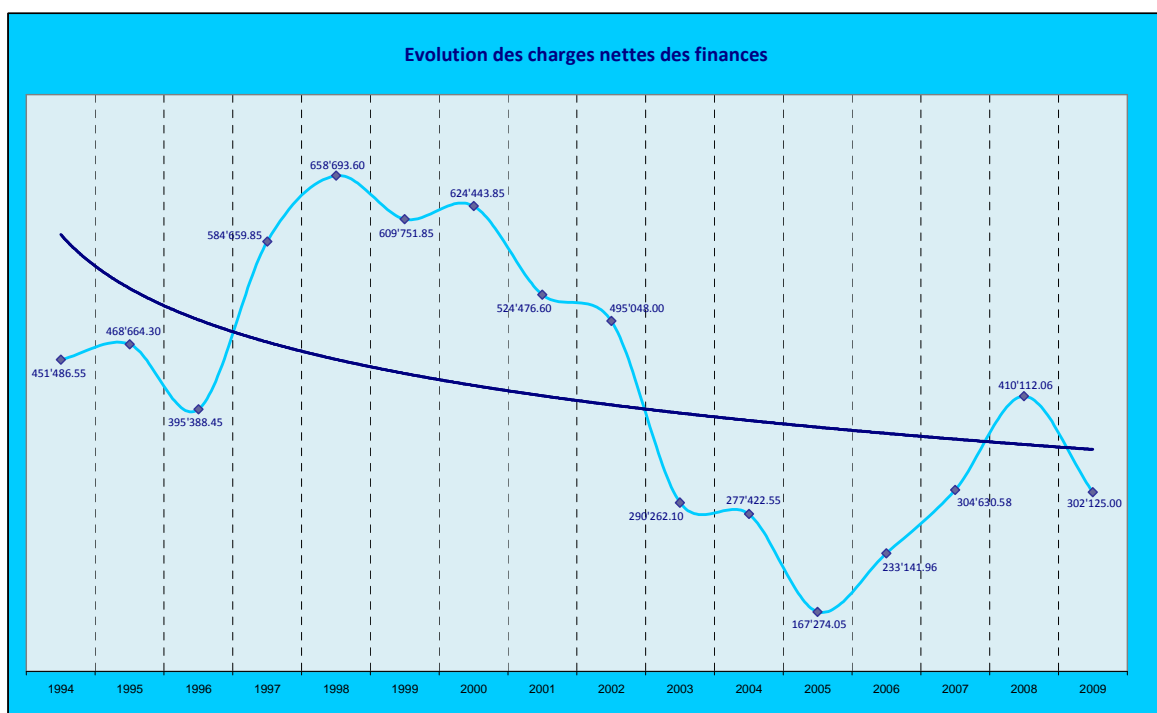
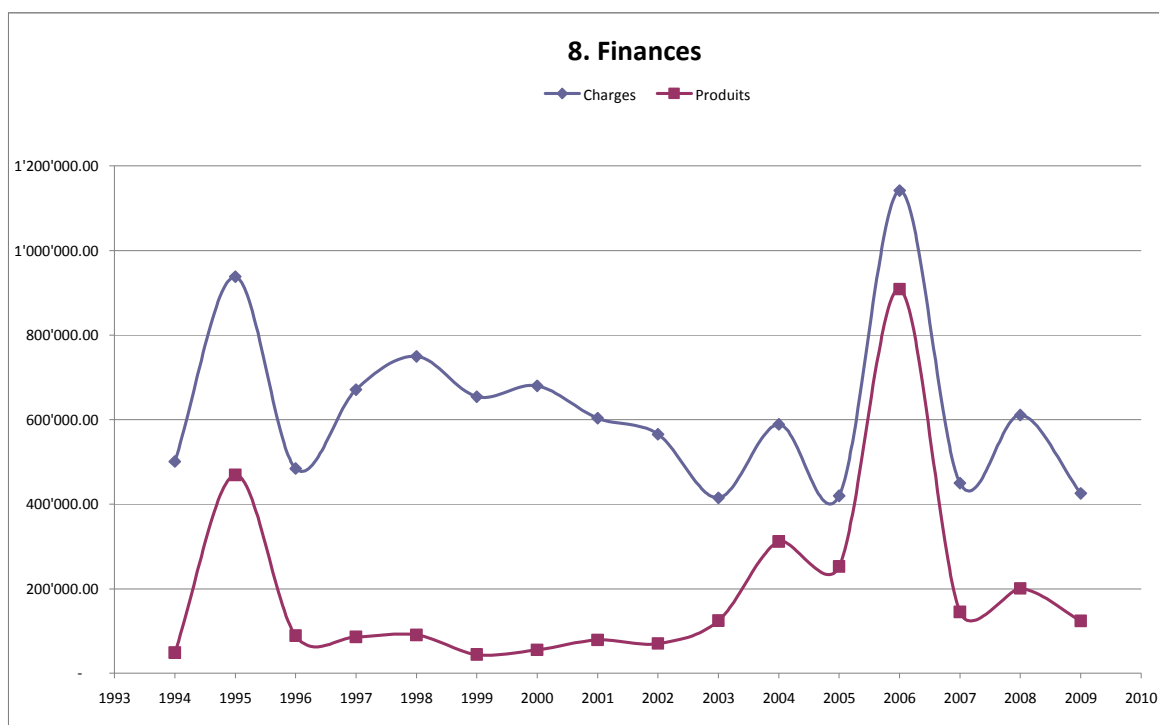
Ce chapitre est 2^e au niveau de l'importance des dépenses. Les charges sociales sont réparties entre l'Etat (62 %) et les Communes (38 %). Il s'agit des frais de fonctionnement des institutions jurassiennes et hors Canton et des services sociaux régionaux. Sont également comprises les aides à Pro Seneclute, les frais d'assistance, l'ARPA, les UAP, les aides aux chômeurs en fin de droit, etc. Ici également, ce sont des dépenses liées sur lesquelles le Conseil communal ne peut influencer.

A noter que, depuis 2005, les dépenses des Hôpitaux sont entièrement prises en charge par le Canton qui a augmenté sa quotité d'impôt de 5,5 points. Les Communes ont pratiquement toutes baissé la leur d'autant, ce qui est le cas pour Develier.

Chapitre 7 – Economie publique

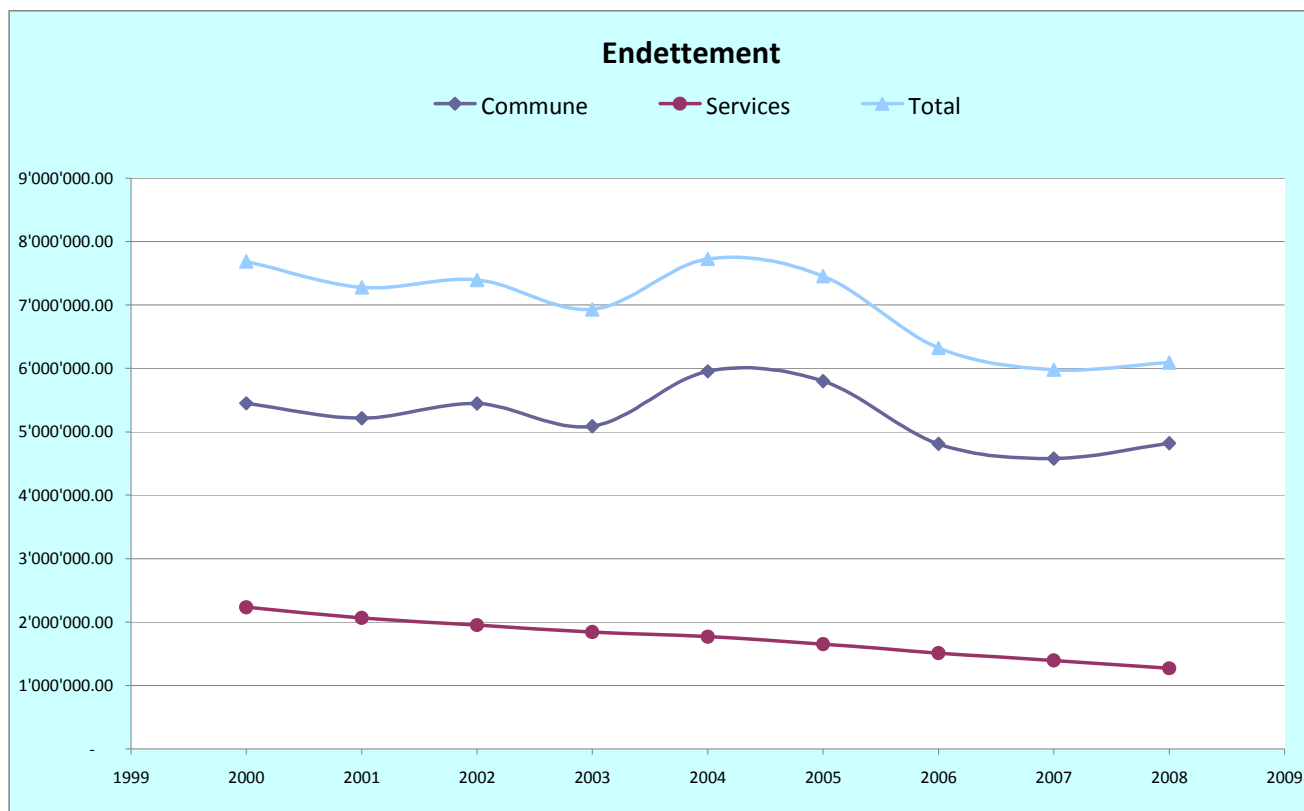


Ce petit chapitre n'est pas entièrement géré par le Conseil communal. Son influence sur le résultat final des comptes est insignifiante. Il y est question du tourisme (contribution annuelle à Jura Tourisme), de l'agriculture (participation aux traitements des préposés) et de l'embellissement.



A la fin de l'année 2008, l'endettement communal s'élevait à 4'820'570 francs sans compter les Services communaux, soit 3'629,95 francs par habitant. En ajoutant les dettes des Services communaux, on arrive à un total d'emprunts de 6'092'210 francs (4'587,50 francs/habitant). Notre situation financière peut être jugée comme bonne. Il faut cependant noter qu'un emprunt de 2,9 millions a été ouvert en 2009 pour la rénovation des écoles. On s'achemine donc vers une augmentation importante des charges estimée à 125'000 francs par année (intérêts et amortissements).

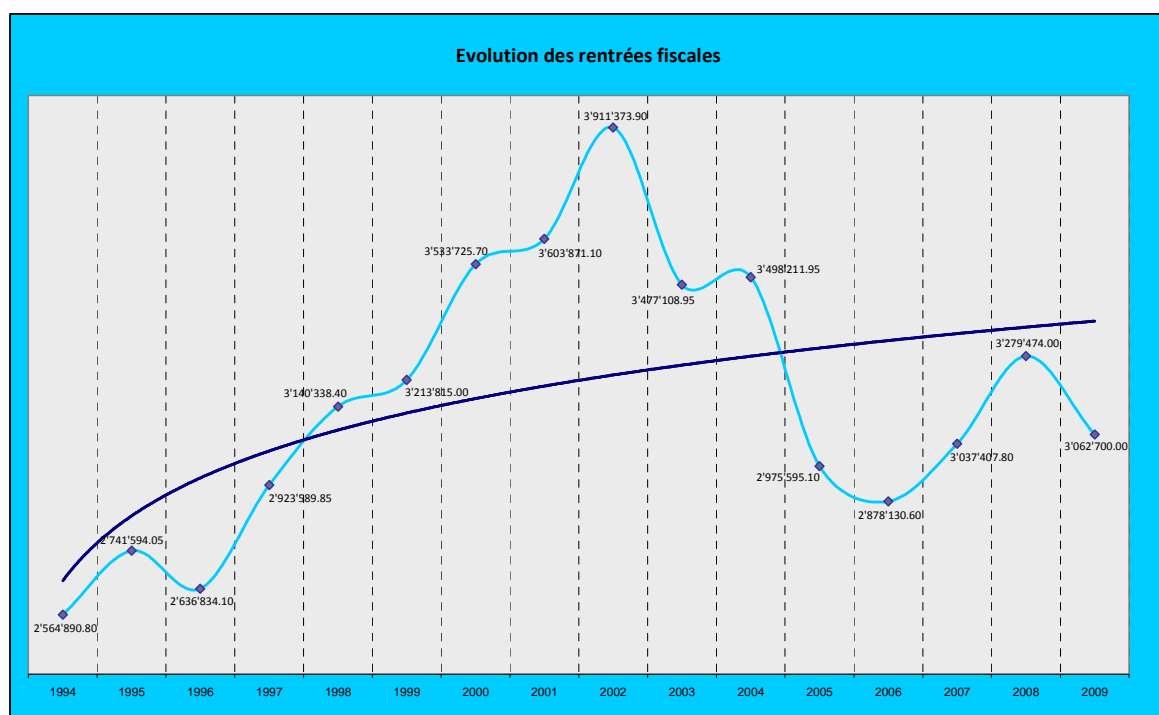
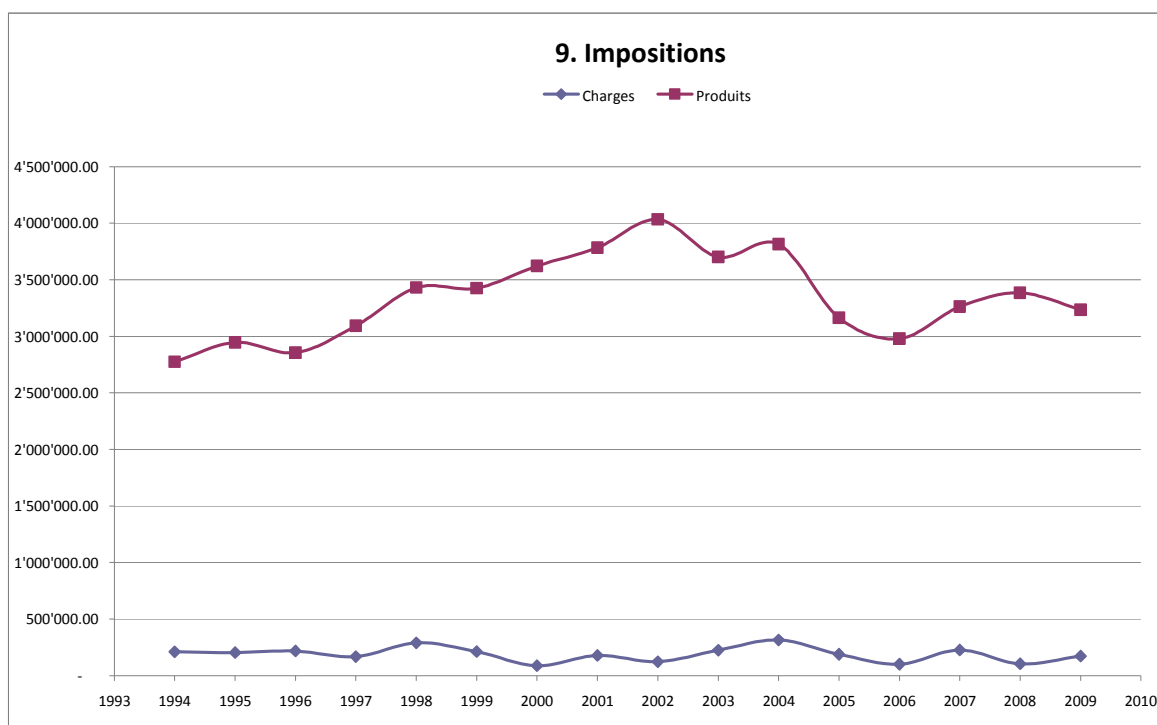
Evolution de la dette communale



Les dettes des Services communaux s'amortissent régulièrement. Il faut préciser que les derniers investissements ont été financés directement par des prélèvements sur les fonds (service électrique et service des eaux). Les dettes communales ont été amorties régulièrement. Le versement de l'or de la BNS a permis un amortissement supplémentaire en 2006.

La situation financière de la Commune est saine actuellement. Avec les importants travaux de rénovation des deux bâtiments scolaires et les charges financières qui en découlent, cet état des lieux devient un petit peu plus précaire. A l'époque, l'Exécutif communal avait affirmé vouloir réaliser cet important chantier sans devoir procéder à une augmentation de la quotité d'impôt. Actuellement, le Conseil communal maintient sa position. Il sera néanmoins nécessaire d'établir des priorités dans les investissements à venir, faute de quoi une augmentation de la fiscalité deviendra inévitable.

Chapitre 9 – Impositions



La baisse de 2003 est expliquée par le départ de Develier de quelques bons contribuables. Celle de 2005 l'est par le transfert des charges de la santé à l'Etat qui a augmenté sa quotité de 5,5 points. L'Assemblée communale avait décidé de répercuter entièrement cette modification sur sa propre quotité afin de ne pas prélever les contribuables de Develier.

Avec une population qui reste constante, les rentrées fiscales devraient être stables. En ajoutant l'élément de la crise financière et du taux de chômage relativement important, il n'est pas envisageable de compter sur une augmentation conséquente des rentrées fiscales. Ce d'autant plus qu'une baisse de la fiscalité (1 % par année) est entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2009.

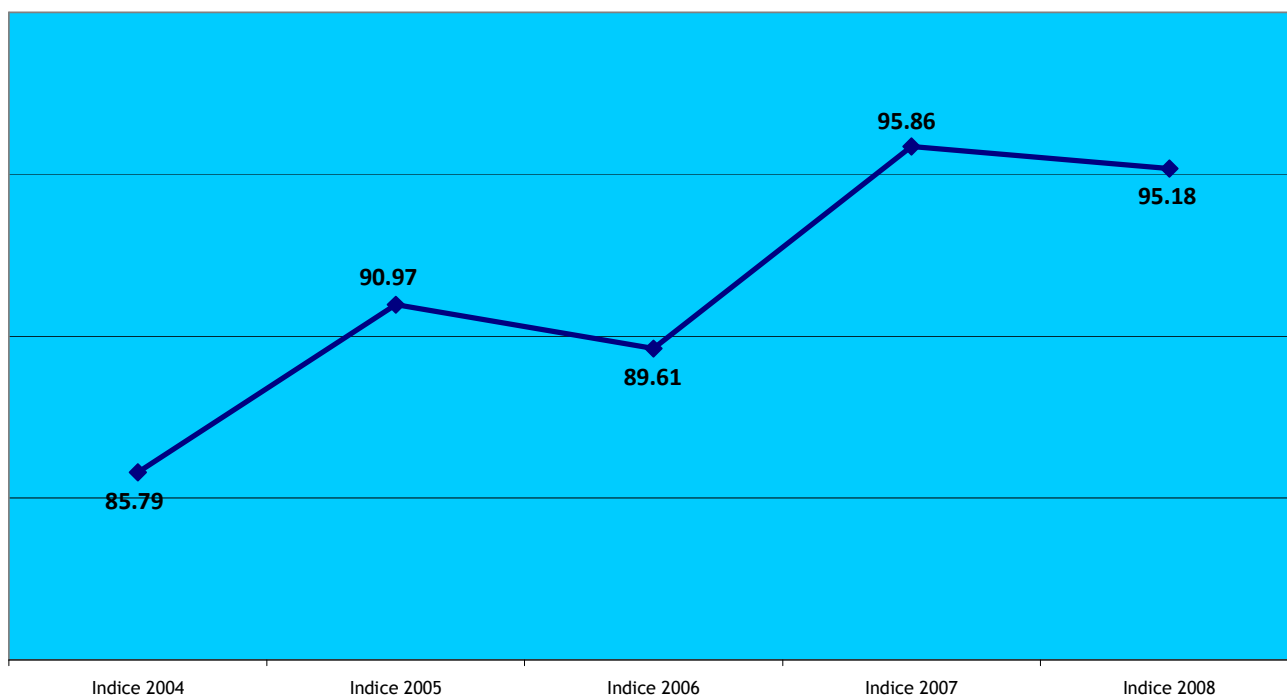
Revenu fiscal harmonisé

Le nouveau système de répartition des charges entre l'Etat et les Communes et entre les Communes elles-mêmes est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2005. Depuis cette date, la répartition des charges se fait en fonction du nombre d'habitants et non plus en fonction de la capacité contributive.

Par contre, entre les Communes, il a été mis en place un système de calcul qui définit un revenu fiscal harmonisé (RH), ainsi qu'un indice des ressources par habitant (IR). La moyenne étant fixée à 100, les Communes ayant un IR en dessous de 90 touchent une contribution du fonds de compensation, celles situées entre 90 et 100 (zone neutre) ne bénéficient d'aucune aide et celles positionnées en dessus de 100 versent une participation au fonds.

Ce nouveau système est plus correct et correspond mieux aux différentes situations des Communes. Seulement, il reste fragile. Le dernier indice des ressources par habitant connu pour Develier (septembre 2009) est fixé à **95,18**. Cela signifie donc que nous ne toucherons aucune contribution de la part du fonds en 2010. Par contre, une participation aux charges de Commune centre de Delémont nous sera tout de même facturée (entre 45 et 50'000 francs).

Evolution de l'Indice des ressources par habitant pour Develier



- L'évolution de la situation économique est préoccupante et le résultat sur les comptes communaux devrait s'en faire ressentir dès 2010. Il est toutefois impossible d'en chiffrer les conséquences.
- La population du village augmente très légèrement, mais le manque d'appartements ou de maisons à louer plombe partiellement cette progression. Qui dit population stable, dit rentrées fiscales stables.
- Les taux d'intérêts sont historiquement bas. Ce pourrait être le bon moment pour réaliser un certain nombre de travaux afin d'accompagner les différents programmes de relance du Canton et de la Confédération.
- L'endettement global de la Commune passera, une fois les travaux de rénovation des bâtiments scolaires terminés, à un montant d'environ 8,6 millions de francs en 2010. Par conséquent, les charges y relatives augmenteront d'environ 125'000 francs par année (intérêts et amortissement).
- Les comptes 2008 de la Commune mixte de Develier ont présenté un bénéfice de 266'304.40 francs avant mise en provision et amortissement complémentaire.
- Dès 2010, l'amortissement des dettes s'élèvera à environ 360'000 francs (tous services compris).

Au vu des différents éléments mentionnés ci-dessus, le Conseil communal a pris les décisions suivantes au sujet du plan d'investissements 2010-2013 :

Afin de ne pas péjorer les finances communales pour l'avenir, il est judicieux d'éviter une augmentation de l'endettement. Par conséquent, une somme maximale de 360'000 francs par année pendant 4 ans pourrait être mise à disposition pour la réalisation des investissements les plus urgents. Cela représente une enveloppe globale de 1'440'000 francs pour les 4 prochaines années.

Quant aux services industriels, au vu des réserves existantes, leur marge d'autofinancement est très largement suffisante. A noter que les investissements à réaliser sont compris dans l'enveloppe mentionnée ci-dessus.

Develier, le 23 novembre 2009/rf

Au nom du Conseil communal

Le Maire

la secrétaire

A. Dominguez

J. Giuliati-Chappuis

Programme de législature 2010 – 2013

Liste des projets

Programme de législature 2010 - 2013

Départements/ Projets	Coût	2010		2011		2012		2013	
		1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre

1. Autorités, administration générale

Remplacement du matériel informatique à l'administration communale	20'000.00		10'000.00	10'000.00					
Total des dépenses	20'000.00	-	10'000.00	10'000.00	-	-	-	-	-

Programme de législature 2010 - 2013

Départements/ Projets	Coût	2010		2011		2012		2013	
		1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre

2. Travaux publics, plans de zones, communications

Réfection de la Rue du Puits	40'000.00		40'000.00						
Réfection de la Rue des Frênes	40'000.00		40'000.00						
Réfection des trottoirs	20'000.00	5'000.00		5'000.00		5'000.00		5'000.00	
Réfection Sous-les-Pins (100 m.) Devis demandé	60'000.00				60'000.00				
Réfection de la Rue du Carmel (attendre la fin des travaux dans le quartier)	p. m.								
Réaménagement des ruisseaux (études en cours)	p. m.								
Révision du plan d'aménagement local (plan de zones)	90'000.00		15'000.00		25'000.00		25'000.00		25'000.00
Traversée du village (étude en cours)	1'520'000.00						100'000.00		250'000.00
Chemin AF Les Voirannes	45'000.00	45'000.00							
Lotissement La Sacie - aménagement d'une place de détente	20'000.00				20'000.00				
Chemin communal Route de Bassecourt - Route de Porrentruy (Cras des Fourneaux)	75'000.00								75'000.00

Programme de législature 2010 - 2013

Départements/ Projets	Coût	2010		2011		2012		2013	
		1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre
Bordures escaliers Aigre-Vie - Chemin des Ecureuils	10'000.00						5'000.00		5'000.00
Revêtement d'usure Chemin des Ecureuils	50'000.00					50'000.00			
Route de Bassecourt	60'000.00			60'000.00					
Entretien des ruisseaux et berges	10'000.00		5'000.00		5'000.00				
Places de stationnement pour le cimetière et l'administration	50'000.00				50'000.00				
Place de jeux Route de Courtételle	10'000.00	10'000.00							
Total des dépenses	2'100'000.00	60'000.00	100'000.00	65'000.00	160'000.00	55'000.00	130'000.00	5'000.00	355'000.00

Programme de législature 2010 - 2013

Départements/ Projets	Coût	2010		2011		2012		2013	
		1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre

5. Instruction, formation, culture, sport

Mise en valeur de l'ancienne horloge de l'Eglise	50'000.00		50'000.00						
Total des dépenses	50'000.00	-	50'000.00	-	-	-	-	-	-

Programme de législature 2010 - 2013

Départements/ Projets	Coût	2010		2011		2012		2013	
		1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre

1100. Enlèvement des ordures

Déchèterie (dans l'attente décision SEOD)	100'000.00				100'000.00				
Total des dépenses	100'000.00	-	-	-	100'000.00	-	-	-	-

1200. Inhumations

Aménagement d'un columbarium	40'000.00	40'000.00							
Réfection du mur de soutènement du cimetière - côté Nord	15'000.00	15'000.00							
Total des dépenses	55'000.00	55'000.00	-	-	-	-	-	-	-

1400. Canalisations et installations d'épuration

Mise en œuvre PGEE	980'000.00		50'000.00						
Total des dépenses	980'000.00	-	50'000.00	-	-	-	-	-	-

Programme de législature 2010 - 2013

Départements/ Projets	Coût	2010		2011		2012		2013	
		1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre

1500. Service des eaux

Réfection de la conduite d'eau à la Rue du Puits	20'000.00		20'000.00						
Réfection de la conduite d'eau au Chemin de la Combatte	75'000.00		75'000.00						
Réfection de la conduite d'eau à la Rue des Frênes	20'000.00		20'000.00						
Recherche d'eau dans le secteur de la zone d'utilité publique	40'000.00				40'000.00				
Total des dépenses	155'000.00	-	115'000.00	-	40'000.00	-	-	-	-

1600. Service électrique

Réfection de la station Toura	5'000.00	5'000.00							
Rénovation de la station Haut du village	5'000.00			5'000.00					
Assainissement et rénovation de buffets et stations électriques	40'000.00		10'000.00		10'000.00		10'000.00		10'000.00
Informatisation des plans du réseau électrique	15'000.00		15'000.00						
Assainissement de l'éclairage public	80'000.00	20'000.00		20'000.00		20'000.00		20'000.00	
Total des dépenses	145'000.00	25'000.00	25'000.00	25'000.00	10'000.00	20'000.00	10'000.00	20'000.00	10'000.00

Programme de législature 2010 - 2013

Départements/ Projets	Coût	2010		2011		2012		2013	
		1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre

Récapitulation des investissements

Autorités, administration générale	20'000.00	-	10'000.00	10'000.00	-	-	-	-	-
Travaux publics, plans de zones, communications	2'100'000.00	60'000.00	100'000.00	65'000.00	160'000.00	55'000.00	130'000.00	5'000.00	355'000.00
Instruction, formation, culture, sport	50'000.00	-	50'000.00	-	-	-	-	-	-
Enlèvement des ordures	100'000.00	-	-	-	100'000.00	-	-	-	-
Inhumations	55'000.00	55'000.00	-	-	-	-	-	-	-
Canalisations et installations d'épuration	980'000.00	-	50'000.00	-	-	-	-	-	-
Service des eaux	155'000.00	-	115'000.00	-	40'000.00	-	-	-	-
Service électrique	145'000.00	25'000.00	25'000.00	25'000.00	10'000.00	20'000.00	10'000.00	20'000.00	10'000.00
Total des dépenses	3'605'000.00	140'000.00	350'000.00	100'000.00	310'000.00	75'000.00	140'000.00	25'000.00	365'000.00
		490'000.00		410'000.00		215'000.00		390'000.00	
					1'505'000.00				

Programme de législature 2010 - 2013

Départements/ Projets	Coût	2010		2011		2012		2013	
		1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre	1er semestre	2e semestre

Financement spécial

Prélèvement sur le fonds d'entretien des chemins AF	45'000.00	45'000.00	-	-	-	-	-	-	-
Prélèvement sur le fonds pour l'épuration des eaux usées	980'000.00	-	50'000.00	-	-	-	-	-	-
Prélèvements sur la provision du service des eaux	155'000.00	-	115'000.00	-	40'000.00	-	-	-	-
Prélèvements sur la provision du service électrique	145'000.00	25'000.00	25'000.00	25'000.00	10'000.00	20'000.00	10'000.00	20'000.00	10'000.00
		260'000.00		75'000.00		30'000.00		30'000.00	

A prélever sur fonds spéciaux

395'000.00

Financement externe

Emprunts bancaires	2'280'000.00	70'000.00	160'000.00	75'000.00	260'000.00	55'000.00	130'000.00	5'000.00	355'000.00
		230'000.00		335'000.00		185'000.00		360'000.00	

A financer par emprunts bancaires

1'110'000.00